



Date du conseil d'école : **mardi 22 mars à 17h30**

INVITES

Fonction	NOM
Présidente	PORTANIER Emmanuelle
I.E.N ou représentant	MARTIN Anne (excusée)
Maire ou représentant	BORD Serge
Représentante mairie, chargée des affaires scolaires	GEORGES Abiba
Enseignantes	BERGOGNE Marie-Ange
	SAVIN Catherine
	PANTEL Aurélie (excusée)
	RIEU Catherine
	GODON Marie
Parents titulaires et remplaçants	MORO Isabelle
	CECCHET Christelle (excusée)
	FOLCHER BRINGER Amélie (excusée)
	RAUFAST GROMAN Laura
	LIHOREAU Alba
	SCHWARTZ Delphine (excusée)
	ZILLIOX Aurore (excusée)
	STECKIW Géraldine
ATSEM	MALLIA Sandra (excusée)
	POUGET Agnès (excusée)
	GRAVIL Agnès (excusée)
	CHAGGAR Claudie (excusée)
	BALDIT Audrey (excusée)

Circonscription
ALES 1

Ecole maternelle
Emile Bedos

500 avenue des
Mimosas
30340 ST JULIEN LES
ROSIERS

Tél : 09.63.26.56.29

Mél : ecole.mat.st-julien-les-rosiers@orange.fr

ORDRE DU JOUR :

- 1- Prévision des effectifs pour l'année 2022/2023
- 2- Point sur le protocole sanitaire en vigueur
- 3- Compte-rendu des exercices de PPMS (Plan Particulier de Mise en Surêté)
- 4- Présentation des projets pédagogiques et sorties scolaires
- 5- Passage d'Alès agglomération à la mairie de St Julien les Rosiers

1- Prévision des effectifs pour l'année 2022/2023

- Je vais d'abord faire un point sur l'effectif actuel avant d'aborder la prévision pour la rentrée prochaine :

Actuellement, nous avons 123 élèves sur l'école avec 38 PS / 44 MS / 41 GS ce qui nous donne une moyenne de 24.6 élèves par classe. A la même période l'an passé, nous étions à 124 élèves sur la totalité de l'école donc nous avons bien maintenu l'effectif.

- Pour la rentrée de septembre 2022, nous attendons 32 nouvelles inscriptions de familles inscrites sur la liste de naissances de la commune contre 24 l'année dernière. A cette liste, se rajoute déjà 6 élèves non présents sur cette liste, de parents arrivés sur la commune entre temps ou de parents des

villages aux alentours qui par soucis de commodités font le choix d'inscrire leur enfant à St Julien les Rosiers. Nous devrions donc arriver à une quarantaine d'élèves de PS. Et actuellement, j'ai déjà 17 familles qui ont inscrit leur enfant pour la rentrée.

- A la rentrée prochaine, les élèves de MS seront au nombre de 38 et les élèves de GS au nombre de 44. Il y a 40 GS qui partiront en CP (1 avec orientation particulière). Avec la quarantaine de nouvelles inscriptions de PS, nous devrions arriver à 120 élèves.

2- Point sur le protocole sanitaire en vigueur

L'école est toujours soumise au protocole sanitaire, nous sommes passés au niveau 1 : l'aération et le lavage des mains sont toujours d'actualité. La répartition en cas d'absence d'un enseignant est possible. La limitation du brassage entre groupes d'élèves n'est pas obligatoire.

Le grand changement a été la levée obligatoire du port du masque.

Période d'identification des contacts à risque

L'identification des contacts à risques d'un cas asymptomatique se fait sur la période allant de 7 jours avant la date du prélèvement positif jusqu'au jour du dernier contact avec le cas confirmé.

Si le cas confirmé est symptomatique et que la date de début des symptômes est connue, alors l'identification se fera sur la période allant de 48h avant le début des signes jusqu'au jour du dernier contact avec le cas confirmé.

Modalités d'identification des élèves contacts à risque dans le premier degré

Suite à la survenue d'un cas confirmé parmi les élèves, tous les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risques, sans distinction entre les élèves ayant ou non porté le masque. Dans la mesure du possible, les contacts à risques sont recherchés en dehors de la classe (par exemple les élèves d'une autre classe déjeunant à la même table que le cas confirmé). Ces élèves poursuivent les cours en présence et réalisent un autotest à J2. La communication d'une déclaration sur l'honneur n'est plus requise depuis le 21 février 2022.

3- Compte-rendu des exercices de PPMS

Nous avons déjà procédé à un 1er exercice incendie le lundi 13 septembre, et un exercice de confinement alerte attentat le vendredi 1er octobre. La directrice avait d'ailleurs informé toutes les familles ainsi que le scénario retenu par l'équipe pédagogique. Les deux exercices se sont déroulés parfaitement. Puis, nous avons réalisé un exercice inondation le jeudi 14 octobre. Les dates des exercices seront communiquées par mail aux parents d'élèves.

Nous avons fait les 2 exercices obligatoires : 1 sur les risques attentat/intrusion et 1 sur les risques majeurs. Il nous reste 2 exercices incendie à réaliser.

4- Présentation des projets pédagogiques

Au premier conseil d'école, je vous avais présenté les projets et sorties envisagés par chaque classe.

- Les élèves de MS-GS et GS ont réalisé leur sortie au musée Maison rouge à St Jean du Gard et ont réalisé des sculptures.

- Ces 2 mêmes classes ont participé en collaboration avec la société de Chasse La Diane de St Julien les Rosiers à un atelier, animé par Mme Camille Hubé, sur la découverte de la faune sauvage dont l'objectif sera de mettre en évidence les différences entre familles d'animaux.

- Les élèves de PS se sont aussi rendus au musée Maison rouge pour participer à la visite du musée et ont réalisé un atelier d'arts où à partir de fil de laine, les élèves devaient recouvrir le corps d'un mouton pour représenter sa fourrure.
- Les élèves de MS sont allés récemment au Cratère pour assister à un spectacle sans paroles inspiré par le conte de Cendrillon appelé « Conte chiffonné ».
- Les 5 classes de l'école vont travailler sur les abeilles et les guêpes en partenariat avec l'association Racines de Terriens, qui a mis à notre disposition une malle pédagogique. Nous allons l'utiliser sur cette période et cela s'étendra sur le début de la période 5. Nous clôturerons ce projet par une sortie aux jardins ethnobotaniques de la Gardie à Rousson avec un atelier sur la découverte et l'exploration de la faune et de la flore.
- Jeudi 24 mars, les classes participent à la Grande Lessive. Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est une installation artistique éphémère intergénérationnelle et internationale composée de réalisations plastiques de format A4 (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, avant d'être suspendues en extérieur à des fils tendus à travers cours, places et rues, au moyen de pinces à linge. Cette année, le thème est « Ombre(s) portée(s) ».
- Vendredi 25 après-midi, les élèves se rendront à la salle Nelson Mandela pour découvrir les expositions lors du festival Fortun'art.
- Nous organiserons une journée Carnaval le vendredi 15 avril. Tous les élèves viendront déguisés pour toute la journée et nous clôturerons cette journée par un goûter collectif offert par le Comité des fêtes de St Julien les Rosiers.

5- Passage Alès agglo - mairie

Mr le maire prend la parole.

- Depuis le 1^{er} janvier 2022, la mairie a récupéré la compétence éducation ; elle n'est plus dirigée par Alès agglomération. Seules les réservations pour le périscolaire sont encore gérées par le site d'Alès agglomération sur lequel nous avons accès et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire le jeudi 7 juillet.
- Depuis le 1^{er} mars, les enseignants peuvent effectuer leurs commandes chez le fournisseur qu'ils souhaitent. Le budget est fixe : 36 euros/élève soit 4428 euros pour les cinq classes de l'école. La dotation pour les sorties scolaires est toujours de 10 euros par an et par élève soit 1230 euros.
- A partir du 1^{er} septembre 2022, un nouveau logiciel 3Dwest sera mis en place pour la gestion des réservations cantine/garderie. Il y aura vraisemblablement un système de prépaiement et le logiciel permettra aux parents d'annuler la cantine 24/48h avant pour éviter un maximum le gaspillage alimentaire d'une part et éviter d'avoir des journées déjà complètes empêchant les parents dans le besoin d'inscrire leur enfant.
- Mr le maire rappelle que les pénalités ont été mises en place car un grand nombre de parents oublie de décocher leur enfant ; cela impacte les parents qui souhaitent inscrire leur enfant et se retrouvent bloqués de ce fait. Actuellement, la mairie compte 10 à 15% d'effectifs absents en sachant que la cantine représente 22 000 repas par an ce qui cause une perte significative de plus 5000 euros.
- Actuellement, le délai pour annuler la cantine est réduit (annulation possible 2 jours avant) ; les parents ont reçu un message les prévenant de cette modification.
- Mr le maire explique qu'un projet de restructuration de l'école est en cours avec en projet une réfection menée pour une nouvelle cantine car le projet politique de la commune est de faire manger ensemble les enfants des deux écoles sur un seul service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15. La directrice de l'école remercie les membres du conseil d'école pour leur présence et leur souhaite une agréable soirée.